

## Rentrée en Licence 3 Droit option privée.

Par **imlaw13**, le **29/07/2019** à **23:51**

Salut tout le monde !

Je suis nouvelle sur le forum et je tiens d'abord à me présenter avant de vous présenter ma situation. Je suis étudiante de droit à la faculté d'Aix-en-Provence en Licence 3 (dès septembre 2019) et j'ai opté pour l'option privé.

En ce qui concerne mon parcours, comme tout étudiant intégrant la L3 droit, j'ai du passer par la L1 puis la L2 (logique :P). À la faculté d'Aix-en-Provence, les enseignants sont durs, très exigeants et ce, en commençant par les chargés de TD. J'ai validé la L1 droit à 10,9 sans redoublement mais avec rattrapages (j'ai du aller en session 2 du second semestre pour droit constitutionnel qui m'a posé problème lors de cette première année). En Licence 2 de droit, gros choc les cours étaient bien plus chargés, l'emploi du temps beaucoup plus lourd qu'en L1, une très très forte exigence (déjà qu'en L1 il y avait du niveau, en L2 ça a été encore pire) et surtout la grosse baffe lors de mon tout premier commentaire d'arrêt de droit administratif. J'ai tout de même validé cette L2 droit à 10,4 à l'année sans redoublement non plus mais avec rattrapages (cette fois-ci, aucune matière ne m'avait réellement posé problème, j'avais juste gardé mes habitudes de L1 à savoir de bosser que très peu). Lors des résultats de la session 1 de L2, j'ai été vachement étonné du peu d'étudiant qui avaient validé l'année dès le premier coup (sur 550 étudiants, environ 150 grand max), c'est pareil lors des résultats de la session 2 qui cette fois-ci, 100 étudiants grand max (et encore..) dont moi qui l'avions validé. Ceci en dit long...

J'appréhende la rentrée en troisième année car l'exigence des professeurs est encore plus poussée parait-il, d'abord parce qu'il y a le diplôme en fin d'année, mais aussi et surtout, la sélection pour intégrer un master 1 (sans oublier que la faculté d'Aix en Provence est connue pour sa difficulté et son niveau). J'envisage de poursuivre en master dans la branche du droit des affaires si ma L3 se déroule bien. Mon soucis est que je ne sais comment aborder cette troisième année de droit, je ne pense pas être bête, ni nulle mais l'exigence des professeurs me traumatise avant même d'avoir commencé. Je sais que dans un premier temps, il faudrait que je cesse de glander, que je m'implique beaucoup plus dans mes TD (en L2, au S1 en droit des contrats j'ai obtenu une moyenne de 11 et en droit pénal un vulgaire 9, en droit administratif 9 au S2 en droit de la responsabilité j'ai obtenu 11 aussi, en pénal 12, en droit administratif 10,5), j'ai aussi obtenu en droit des affaires un 13,5. Mais je n'ai aucune méthode de travail, je vois souvent des étudiants faire des fiches afin de résumer leur cours, je n'y arrive pas car je trouve que c'est une perte de temps, sans vouloir me vanter j'ai une mémoire visuelle qui me permet en deux-trois lectures grand maximum de tout retenir et c'est (je pense) pour cela que j'entre en L3 sans redoublement depuis le départ mais ça m'attriste un peu de continuer ainsi car dans un futur proche, arriveront les concours, les oraux, les stages obligatoires, et je n'ai aucune "culture juridique" car je procède au par coeur habituellement.

J'appelle ainsi les professeurs et étudiants pour me donner des conseils et surtout me dire comment aborder cette troisième année de droit dans cette faculté où énormément d'étudiants ont fini en dépression.

Bien à vous, une étudiante anxieuse.  
imlaw13.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/07/2019** à **07:47**

Bonjour

De manière général la L3 est mieux vécu que la L2 et ce pour deux raisons :

- Les étudiants sont relativement à l'aise avec la méthodologie juridique
- Vous choisissez la plupart de vos matières, vous êtes donc plus motivé.

Pour une faculté où le professeurs sont exigeants, je trouve que vous vous en sortez plutôt bien. Vous faites tout même partie des 150 étudiants qui ont réussi leur L2 ce n'est pas rien.

Après vous avez tout à fait raison de vouloir vous améliorer. Pour ce qui est de la méthode travail, il n'y a pas que les fiches. Je vous invite à vous rendre sur ce sujet

<https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>